

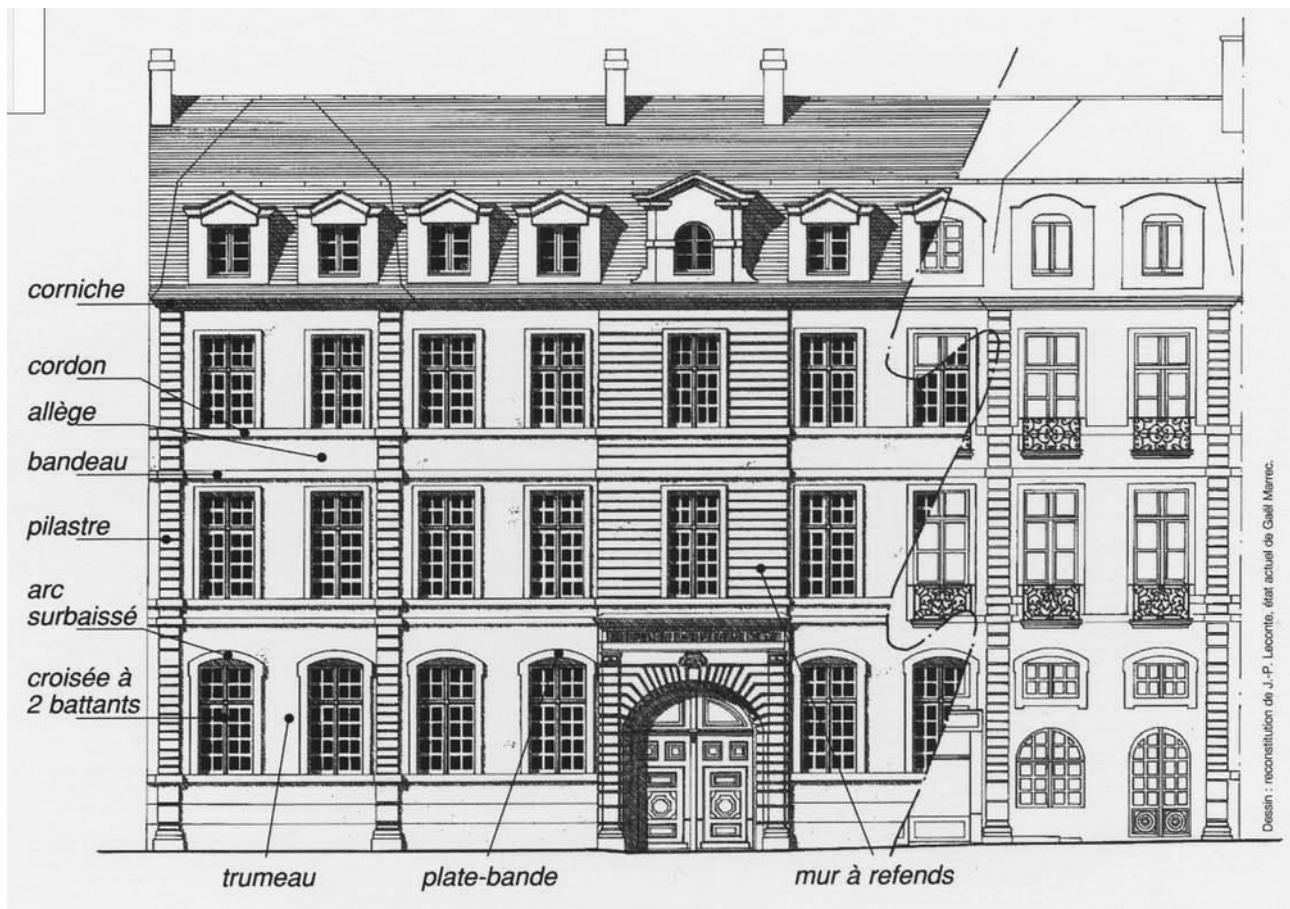
Les Mystères du 14

Développant sa haute façade sur une grande partie de la rue du Château, le n°14 et son portail imposant plonge immédiatement le passant dans l'histoire ancienne de Nantes.

Bien des zones d'ombre demeurent encore sur son passé, à commencer par sa date de construction, son architecte et son commanditaire. Même son nom pose question, puisqu'il est aujourd'hui désigné par trois appellations différentes : « Hôtel Harouys » dans son arrêté d'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (1991), « Hôtel Paulus » (voire Pollux) dans certains actes notariés anciens et « Hôtel de Goulaine » dans la plupart des documents usuels actuels.

Que savons nous aussi du contexte social et urbain dans lequel il a été édifié ? Quels sont les traits caractéristiques de son architecture et comment ont ils évolué en trois siècles ?

Voilà l'objet de la présente note !



La rue du Château

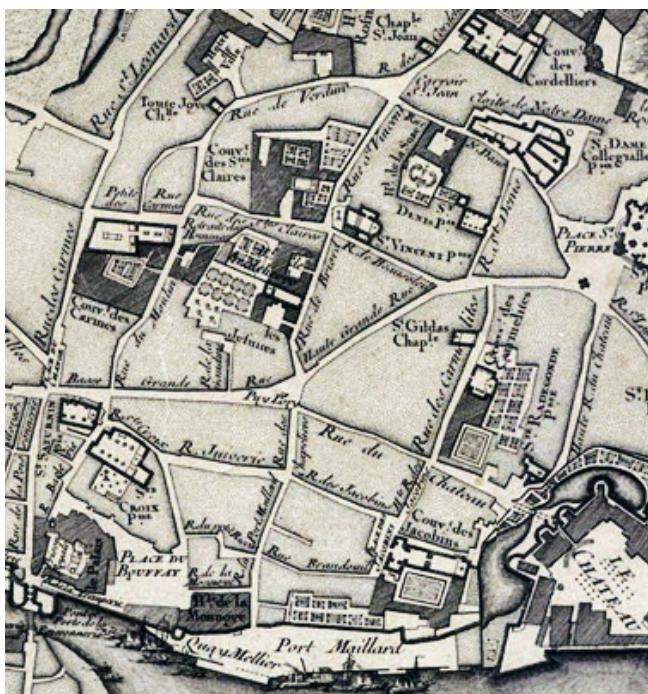
La rue du Château, autrefois rue Basse du Château, est une rue très ancienne de la ville close de Nantes qui mène du Château (des Ducs de Bretagne) à l'Hôtel de Ville, lieux de pouvoirs majeurs depuis le XVI^e siècle.

En effet, contrairement aux villes du nord de la France, Laon (1111), Soissons (1115), Arras (1161), ou même de sa voisine Le Mans (1066), l'émergence du pouvoir civil fut tardif à Nantes.

A un premier Conseil des Bourgeois mis en place en 1333, succède en 1410 la création par le duc Jean V de Bretagne, d'un Conseil de Ville, composé de bourgeois et de représentants du Roi de France, du Duc de Bretagne et de l'Evêque de Nantes. Celui-ci s'installera dans la Maison des Engins (angle nord-est de la Place du Bouffay).

Mais c'est véritablement en 1560 que se constitue la commune de Nantes, dotée sur ordre du roi François II d'une assemblée de dix échevins et d'un procureur du roi. Elle prendra possession en 1578 d'un bâtiment du XVe, le manoir de Derval, à partir duquel se constituera, dans les siècles qui suivront, le site de l'actuel Hôtel de Ville.

C'est donc dans ce quartier, fortement marqué aussi par la présence de multiples couvents, que se sont implantés à partir du XVIIe siècle de splendides hôtels particuliers, symboles de l'influence et de la richesse des élites locales.



Les implantations religieuses dans la ville close - extrait Plan Cacault (1756)

Certaines rues y étaient majoritairement dominées par la noblesse, comme les rues Beausoleil, de Briord ou des Jacobins. D'autres sont plus orientées vers le commerce et l'artisanat : les rues des Chapeliers, du Port Maillard, des Carmes ainsi que la Grande Rue (aujourd'hui rue de Verdun).

La rue du Château, quant à elle, comme celle de la Juiverie, accueillait plus particulièrement des « robins », représentants de l'administration des Etats de Bretagne, du Parlement ou de la Chambre des Comptes.

Et le n°14 en est une illustration très concrète, se révélant par ailleurs être un ensemble architectural remarquable, tant par sa taille que par son état de conservation. C'est l'un des hôtels parmi les plus grands, les plus complets et les mieux conservés de Nantes.

Un premier mystère qui se dissipe

Concernant le 14, nous ne savions en fait que peu de choses sur ses propriétaires successifs, à commencer par celui qui a acquis les emprises foncières nécessaires et fait construire l'immeuble.

Le nom de Paul HUS (également orthographié Hux), dont un aïeul, Gabriel HUS fut Trésorier des Etats de Bretagne, maire de Nantes en 1599 et fidèle soutien d'Henri IV dans sa lutte contre la Ligue du Duc de Mercoeur, est fréquemment évoqué.

Certaines pièces juridiques font aussi apparaître les mentions «Paulus» (1726) ou même «Pollux» (1790). Simple coïncidence phonétique ou relation directe ?

Il est aussi avancé les noms des Villeneuve, Harouys et autres Goulaine à qui l'immeuble aurait appartenu.

Une confusion qui a probablement son origine dans le fait que ces trois familles ont eu des propriétés rue du Château. Les Goulaine possédaient un hôtel particulier au n°2 (détruit par les bombardements de 1943), les Villeneuve ont résidé au n°3 et les Harouys au n°11.

Par ailleurs la découverte de deux plaques de cheminée aux armes des Harouys, trouvées à l'entresol de l'aile droite et au premier étage de l'aile gauche, a certainement contribué aussi à semer le trouble.

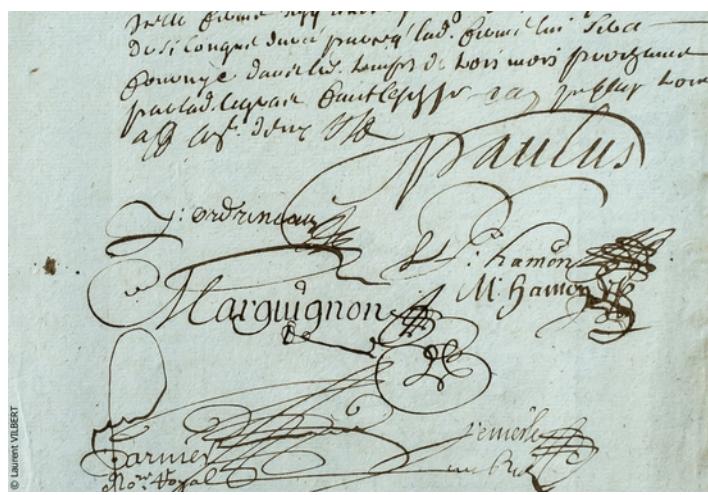
Tout cela relève d'hypothèses au demeurant plausibles mais qui manquent singulièrement de fondements juridiques fiables. Or ceux-ci existent et dorment depuis trois siècles dans les archives notariales de Nantes conservées par les Archives Départementales de Loire Atlantique. Les documents originaux sont nombreux, couvrent une large période, y compris avant 1789, et sont facilement accessibles grâce à un outil informatique performant et à l'amabilité de son personnel.

C'est donc consigné dans les feuillets 150 à 153 d'un Registre des Hypothèques de l'année 1910 qu'a pu être trouvé l'acte de vente du 14 de M et Mme BRASSEUL (parfois Brosseul) à M et Mme DEZAUNAY, signé le 22 décembre 1910 devant Mes RINET et LOBEL notaires à Nantes. Il comporte un descriptif extrêmement précis (5 pages) des origines de propriété de l'immeuble depuis sa construction, avec notamment les précisions suivantes :

« ... Monsieur *Nicolas POLAS*, du *FONTENY*, banquier à Nantes, l'avait fait construire de ses deniers **en l'année seize cent quatre vingt trois** sur un emplacement couvert d'anciennes constructions dont il avait l'acquisition... »

Cette dernière information, extrêmement intéressante sur le fond, demandait toutefois à être vérifiée à partir de pièces juridiques authentiques.

Et, coup de chance, les archives de Me LEMERLE, notaire à Nantes, ont livré les originaux de deux actes de vente par lesquels le noble homme **Nicolas PAULUS, sieur du FONTENY**, bourgeois et banquier, devient propriétaire de constructions mitoyennes de son logement situé rue du Château.



La signature de Nicolas PAULUS sur l'un des actes d'acquisition des constructions mitoyennes

La première acquisition, en date du 27 janvier 1681, porte sur un logis, voisin direct de son domicile, comprenant « ... **une boutique ouvrant sur la rue du Château, deux chambres l'une au-dessus l'autre et grenier au-dessus, une maison dans la cour** ». La seconde, réalisée le 8 janvier 1682, concerne « ... **une cour, une boutique, une chambre avec grenier au-dessus** », situés dans la continuité.

Deux acquisitions supplémentaires, réalisées en mai et décembre 1683, seront encore nécessaires pour constituer l'emprise foncière nécessaire à la construction du 14.

Originaire du Barrois (Lorraine), Nicolas PAULUS s'est établi à Nantes vers 1660 et devient secrétaire et homme de confiance de Guillaume II d'HAROUYS, alors trésorier général des Etats de Bretagne de 1657 à 1685, jusqu'à la faillite de celui-ci en 1688. Il exerce simultanément de nombreuses charges de finances, notamment celle de receveur miseur des deniers d'octroy auprès de la Ville de Nantes (de 1665 à 1682).

Il prendra le titre de Sieur du Fontenay en acquérant en 1679 ce domaine situé à Chantenay près de Nantes «... **avec sa fuye, son moulin, sa garenne, ses terres nobles et roturières...** ». Marié à Françoise PICHERY, ils auront quatre enfants : Nicolas, Catherine, Guillaume et André. Il meurt le 28 mai 1696.

Voilà donc un premier mystère qui se dissipe. Nous savons maintenant de façon certaine qui a fait construire l'immeuble du 14 et à quelle date !

En avance sur son temps ?

A la mort de Nicolas PAULUS en 1696, le 14 reviendra à son fils Guillaume puis à son arrière petite fille Marie-Jeanne, comtesse de DROMESNIL dont la succession le transmettra (vers 1742) à ses sept descendants.

Le 14 sera ensuite acquis par les époux CHARDOT (1785), à Mme DEMOUCH (1814), à M DEMOUCH (1847). Puis il sera vendu successivement à M et Mme RAME (1873), à M et Mme BRASSEUL (1876), à M et Mme DEZAUNAY (1910). Ces derniers le céderont à M et Mme GRILLET (1926) qui décideront en 1928 de procéder à sa revente par appartement, posant alors les bases de l'actuelle copropriété.



On peut cependant s'interroger sur son appellation d'hôtel particulier, qui implique la présence indispensable d'une cour, destinée à isoler le bâtiment de la rue, et celle plus facultative d'un jardin. Or il n'y a pas au 14, contrairement au n°3 (Hôtel de Villeneuve) une cour à l'avant et à l'arrière des bâtiments ni de jardin communiquant avec l'ensemble, même si l'une des deux écuries (pour cinq chevaux) donnant sur la cour d'honneur s'est révélée traversante.

En effet une seconde porte cochère en fond d'écurie (dont les gonds sont encore présents) donnait sur une courette, vestige probable d'un jardin ou d'un pré. On y trouve d'ailleurs, encore scellés dans le mur intérieur, deux petits anneaux destinés à la chèvre (et son petit) dont le lait était mélangé au lait de vache pour le rendre plus digeste aux jeunes enfants.

De plus, l'existence de deux escaliers strictement identiques, d'une facture relativement sobre, situés à chacune des extrémités du bâtiment principal, pose également question dans ce type d'immeuble habituellement destiné à exprimer le statut social élevé de son propriétaire avec entrée, escalier monumental et accès aux étages savamment mis en scène.

Ceci dit, l'hôtel particulier est en fait l'aboutissement d'une longue évolution débutée au XV^e siècle. Initialement demeure d'un prélat ou d'un grand seigneur, il est à la ville ce que le château est à la campagne.

Rarement construit sur la rue, il est le plus souvent en cœur d'ilot, organisant autour d'une cour un ensemble de bâtiments individuels reliés par des portiques et des galeries donnant sur des jardins. Toutes dispositions de principe qui ont toutefois à tenir compte de la taille et de la forme de l'emprise foncière disponible.

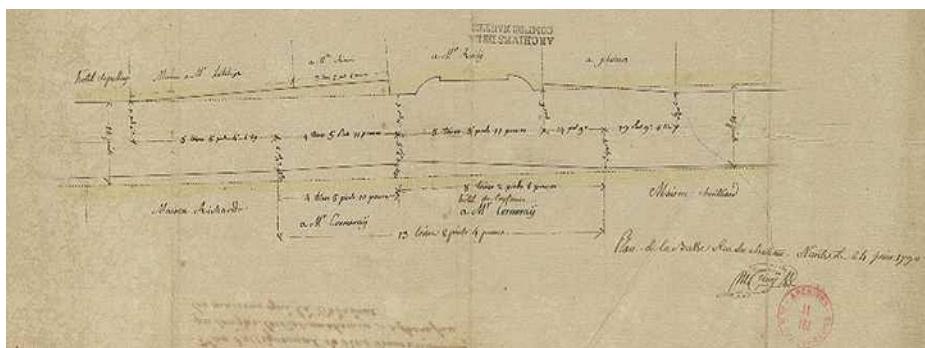
Au XVI^e et XVII^e siècles, l'hôtel particulier connaît la même évolution que le château : le plan se régularise, l'ensemble devient plus homogène et cohérent, mieux intégré dans le tissu urbain. Il se « démocratise » aussi pour devenir l'habitation de riches bourgeois et de marchands.

Un catalogue de modèles est même publié en 1623 par l'un des meilleurs architectes français de l'époque, Pierre Le MUET : « *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes* ».

A partir de 1624, les éditions successives de « *L'Architecture françoise des bastiments particuliers* » de Louis SAVOT, médecin du Roy, donnent aussi toutes sortes de conseils techniques très utiles à ceux qui souhaitent bâtir la demeure parfaite.

Dès l'origine, le 14 a donc bien été la résidence principale de Nicolas PAULUS et de sa famille. Celui-ci a acquis les emprises foncières nécessaires à son projet de construction en y incluant la demeure qu'il possédait déjà rue du Château. La veuve de son fils y résidera d'ailleurs jusqu'à sa mort vers 1735.

Et c'est bien la dénomination d'« Hôtel PAULUS » qui est utilisée jusqu'aux années 1900 dans la plupart des documents administratifs consultés, mis à part la mention d'« hôtel Pollux » (!) portée par l'architecte voyer CRUCY dans un de ses plans d'alignement daté de 1790.



Mais il apparaît aussi que le 14 a accueilli dès son achèvement, dans d'excellentes conditions de confort et d'espace, d'autres familles locales de renom : celle de Paul RALLET, par exemple (vers 1730), conseiller secrétaire du Roi, près de la Cour des aides de Paris et fermier des octrois de Nantes, ou bien celle du Sieur Du PLESSIS-GUERRY (à partir de 1720), dont la seigneurie très ancienne est implantée dans le vignoble près de Vallet.

L'agencement des pièces et la distribution dans les étages confirment bien la présence initiale de grands appartements situés au 1er et au 2e niveaux, desservis par un escalier indépendant. Ils seront plus tard divisés par des cloisons et des couloirs de distribution seront créés côté cour.

Le 14 a donc initié, à la différence des autres hôtels particuliers alors présents dans le quartier, avec près de 50 ans d'avance, un programme comprenant d'autres logements de grande qualité.

Cela deviendra ensuite la règle dans tous les projets d'envergure à l'architecture néo-classique qui vont lotir plus tard les quais de Loire ou le nouveau quartier Graslin.

Son architecture est bien celle du XVII^e, avec quelques réminiscences de la fin XVI^e, mais ses éléments de programme sont résolument « modernes » et deviendront l'usage au(x) siècle(s) suivant(s).

Le XVIII^e siècle naissant va voir en effet Nantes se lancer (à partir de 1725), sous l'impulsion de son maire Gérard MELLIER – probablement le premier grand urbaniste nantais – dans une intense activité de réalisation de grands travaux, de réglementation du commerce et de construction, parfois spéculative.

Après la mort de celui-ci, en 1729, et une fois l'autorisation de démolir les murailles obtenue (1755), cette politique immobilière va se poursuivre, orchestrée par les architectes voyers CEINERAY (1760) puis CRUCY (1780), développant de nombreux programmes d'immeubles collectifs haut de gamme destinés à l'habitation.

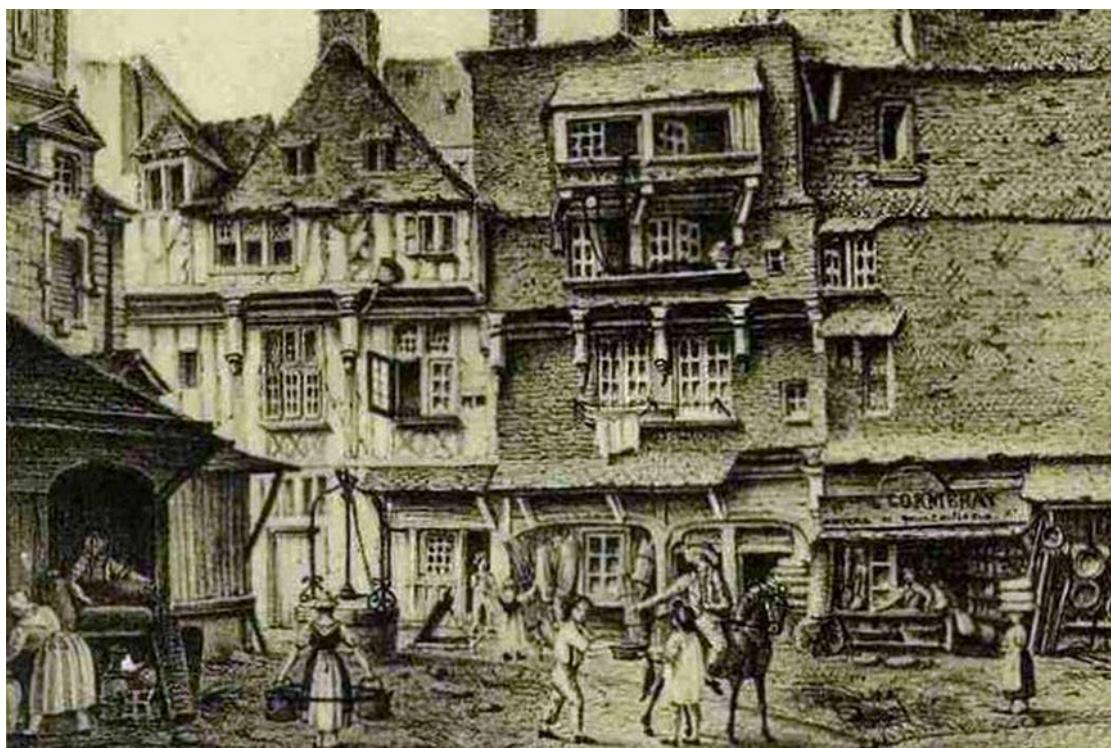
Le 14 aura donc bien été précurseur de cette évolution, en avance sur son temps !

Un tissu urbain très dense

Au sortir des guerres de religion, Nantes connaît une période de forte croissance économique, le port en particulier. S'appuyant sur la présence de colonies espagnole et hollandaise, il va développer considérablement ses relations commerciales, profitant également d'autorisations nouvelles de commerçer avec les îles antillaises. Il crée aussi ses premiers chantiers navals.

Se mêlant aux immigrés de l'intérieur, ligériens, vendéens, bretons, des réfugiés portugais et surtout irlandais viennent s'implanter à Nantes. Ces derniers, fuyant les persécutions anglaises, arrivent par vagues successives totalement démunis et survivent de petits métiers ou de la solidarité. Francisant leurs noms, ils s'intègrent bientôt dans une société nantaise extrêmement composite et relativement tolérante, à l'exception notable des événements xénophobes de 1636/37 dont furent victimes les portugais, accusés d'être des juifs trop récemment convertis.

Un siècle plus tard (1755) ce seront des milliers d'acadiens chassés du Canada qui viendront trouver refuge chez les bretons de Nantes, avant de repartir dix ans plus tard pour la Louisiane.



Ancienne cour d'honneur du Château du Bouffay devenue la petite Place de la Poullaillerie au XVIIe

A la fin du XVIIe, Nantes compte 40.000 habitants et le double au siècle suivant.

Dans cette partie de la ville encore enserrée entre des murailles épaisse, le terrain était rare, cher et extrêmement morcelé en un parcellaire en lanière. On a donc construit en bois, haut et dense, et les loyers sont élevés. Ils l'étaient d'ailleurs aussi dans les quartiers hors de la ville close.

Au Marchix vers 1500, par exemple, il fallait débourser 20 livres par an, quand le salaire moyen annuel d'un ouvrier maçon était de l'ordre de 40 livres.

La population intra-muros, malgré le peu d'espace qui lui est laissé par les propriétés conventuelles ou épiscopales, connaît malgré tout une croissance considérable et se trouve logée dans des conditions précaires et souvent insalubres.

Des incendies, comme celui du 16 avril 1680 rue de la Casserie (10 morts, quarante deux maisons détruites), peuvent donc apparaître, paradoxalement, comme des opportunités permettant de desserrer la ville, en élargissant les voiries et recomposant les parcelles.

La rue du Château semble toutefois faire exception avec des emprises de grandes dimensions, signe probable d'implantations anciennes à un moment où les constructions étaient encore peu nombreuses et où des espaces importants avaient pu être dégagés.

La construction du 14 sur une parcelle de 728 m² disposant d'une façade sur rue de 29,90m a cependant nécessité, on l'a vu, l'acquisition de plusieurs maisons préexistantes. Aujourd'hui, il est d'ailleurs encore possible d'observer en fond de parcelle, insérés dans le bâti du 14, les vestiges de la façade d'une maison du XVe avec fenêtre à l'étage, souche de cheminée et poutraison partielle.

C'est peut-être même celle que Mme Isabelle LEGRAS avait précédemment acquise (le 19 mai 1651) auprès de Pierre CARDINAU, maître boulanger, et d'Honorée BOURMALLEAU, sa femme, avant de la céder en 1682 au Sieur Nicolas PAULUS.

Les pierres de réemploi, utilisées ici ou là, ont permis à l'oeil averti de Philippe RAHARD, tailleur de pierre, de lire une partie de la vie antérieure du quartier : ici deux corbeaux de cheminée, là une pierre noircie par un incendie. Mais probablement pas un de ceux provoqué par les incursions vikings dans la région, qui durèrent près de 4 siècles, mêlant commerce et pillages, avec parfois un hivernage sur place dans des « camps de bateaux » déployés sur les îles de Loire.

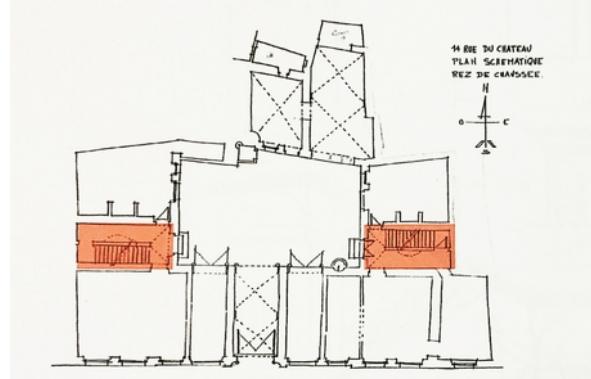
Le feu a longtemps été la crainte majeure des populations urbaines majoritairement logées dans des constructions en bois. La multiplication des puits privés et la mention « P », portée en façade d'immeuble accolé à son numéro de voirie, ont été une façon de les combattre.

Le feu fut aussi le motif de la décision prise en 1720, suite au grand incendie de Rennes, de démolir pour les reconstruire en pierre les maisons à pans de bois du centre de Nantes. Aujourd'hui, seuls les rez de chaussée construits en granit, visibles en particulier rue de Verdun ou rue de la Juiverie, témoignent de la présence très ancienne de ces demeures, ainsi que les quelques unes qui furent épargnées, rue Bossuet et rue de la Juiverie.

En homme parfaitement informé du contexte économique porteur de cette fin de XVIIe siècle, Nicolas PAULUS, qui est banquier et habite déjà rue du Château, s'engage donc à partir des années 1670 dans un projet de construction ambitieux.

Une composition soignée et très ordonnancée

Le 14 est composé d'un corps de logis principal sur rue qui se développe avec deux ailes en retour sur cour où sont localisés deux beaux escaliers d'accès aux étages.



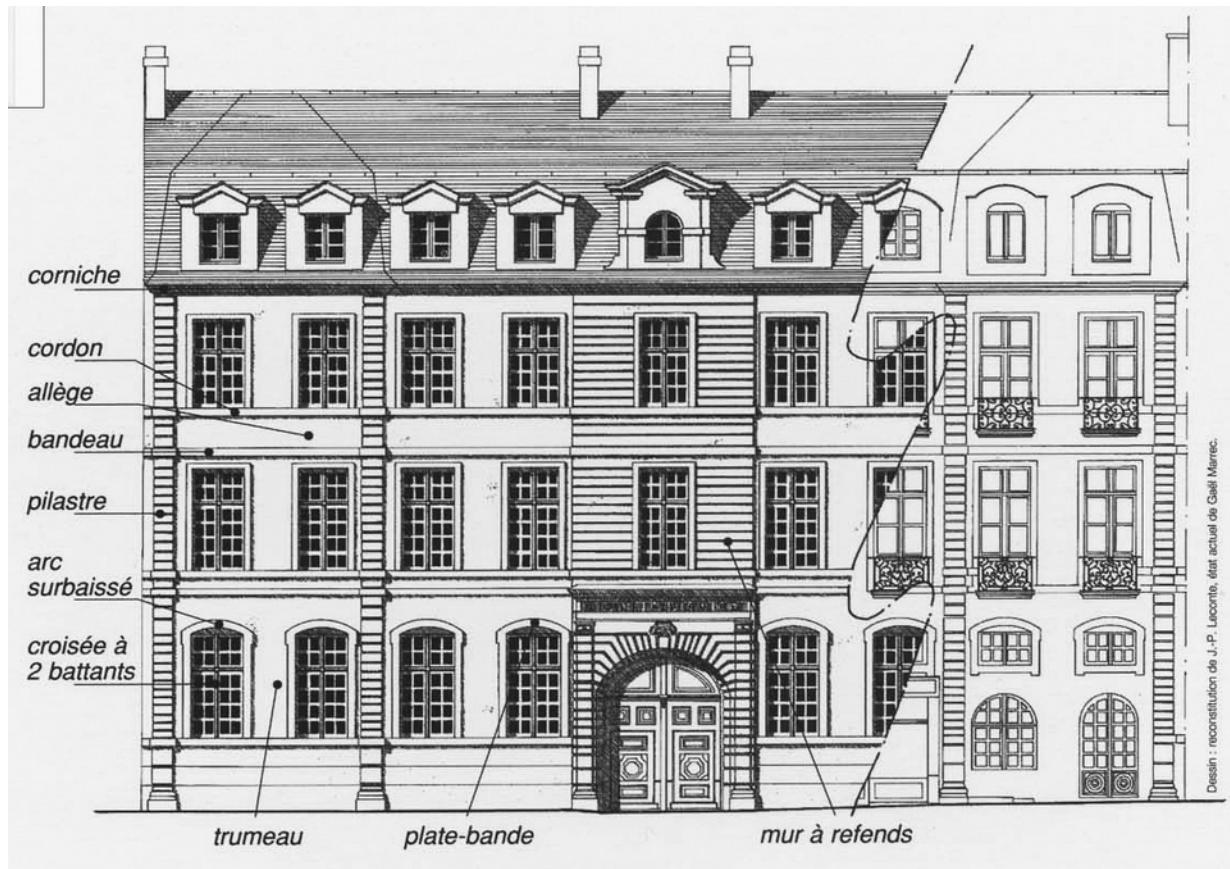
En fond de parcelle, une première séquence, en retour de l'aile Ouest, a été bâtie d'une fausse façade disposant de quelques percements verticaux jusqu'à une tourelle carrée de plus grande hauteur. Adossée et reliée à cette dernière, la seconde séquence comprend un bâtiment légèrement en retrait, initialement en rez de chaussée, dont les deux niveaux (plus combles) créés au XVIIIe sont accessibles par des coursives tirées à partir de l'aile Est.

La cour d'honneur, qui est donc bâtie sur ses 4 côtés, assurait l'accès aux logements ainsi qu'aux diverses dépendances (écuries, remises à voitures, caves voutées) et dispose, en outre, d'un puits.

La façade sur rue en granit et tuffeau est constituée de huit travées organisées de part et d'autre d'un élément central faisant saillie, encadrées deux par deux par des pilastres, eux aussi légèrement en saillie.

A l'extrême Est, se trouve une neuvième travée non prise en compte dans la composition de la façade mais qui complète le bâtiment sans en altérer l'ordonnancement. L'examen attentif de ses accès montre qu'il ne s'agit pas d'une « dent creuse » liée à la parcelle mitoyenne et construite ultérieurement.

En effet, la première volée de l'escalier est a été décalée au nord afin de placer le corridor au sud, lui permettant ainsi de la desservir, par une petite porte biaise. Cette travée est donc contemporaine de l'ensemble et a probablement été réalisée afin de permettre aux travées principales de respecter les proportions en usage à l'époque.



Le dessin ci-dessus, réalisé par l'architecte Jean Pierre Leconte, en charge de l'immeuble en 1990, tente une reconstitution de ce qu'a pu être la façade du 14 à l'origine (côté gauche) ainsi que les transformations opérées au XVII^e (côté droit). Il appelle toutefois deux remarques.

La première concerne, côté gauche, la présence de menuiseries à petits carreaux. En 1683 ce n'était pas l'usage et l'existence des croisées d'origine à grands carreaux (alors montées en vitrail serti au plomb) toujours présentes sur la façade ouest sur cour en atteste.

La seconde remarque porte sur le traitement proposé pour le rez de chaussée avec de grandes ouvertures, qui auraient alors donné sur des locaux de service où étaient notamment entreposées les calèches : une option certes intéressante sur le plan esthétique mais plutôt surprenante sur le plan fonctionnel.

Ceci dit, nous savons encore peu de choses sur le rythme auquel a été mené les transformations de la façade principale au XVII^e et il n'est pas impossible qu'une phase transitoire (vers 1760 par exemple) ait pu effectivement présenter cette physionomie.

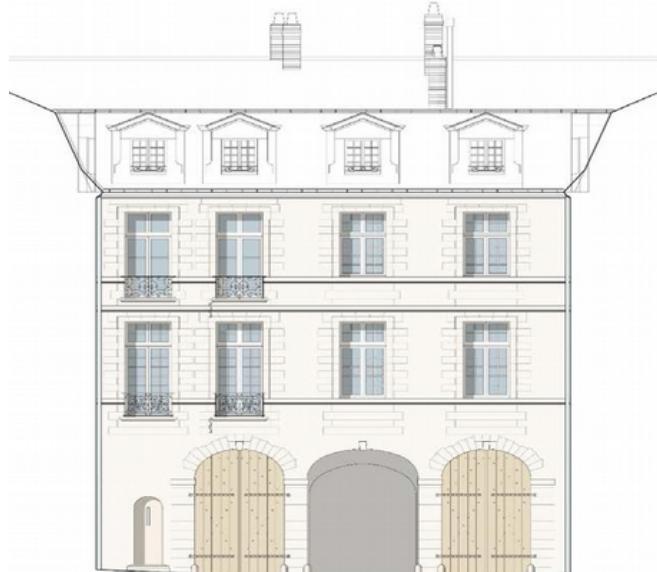
L'élément central de la façade sur rue accueille un portail, encadré par des pilastres de type dorique, entièrement traité en bossages rustiques. La porte cochère en bois à deux vantaux est d'origine, tout comme le heurtoir à tête de lion qui orne le portillon.



Le porche est vouté d'arêtes et surmonté d'un mascaron sculpté en forme de tête de personnage grimaçant. Son entablement comprend une frise ornée de motifs dorique divers : bucranes, fleurons, têtes de lion. Les deux chapiteaux le soutenant sont ornés de fleurons.

Cette composition ornementale renvoie aux conseils et exemples donnés par Philibert de L'ORME dans le Livre 5 de son « *Architecture* » publié en 1648. Par ailleurs, la facture générale de la façade et la rigueur de sa composition est bien en cohérence avec les principes qui vont s'imposer dans la deuxième partie du XVII^e siècle. Reste tout de même à identifier l'architecte qui les a mis en œuvre rue du Château !

Cela permettrait de répondre peut-être aussi à quelques unes des questions posées la présence de certains archaïsmes, notamment dans le traitement de la façade principale sur cour (appareillage harpé par exemple), plus communément présents dans les constructions des années 1600.



Dessin Frédéric MAURET – Elévation de la façade nord en cours de restauration - 2018

A ce propos, il est intéressant de rappeler que l'émergence de la profession d'architecte est récente en France. Elle ne commence à s'affirmer qu'au XVII^e siècle et ne sera officiellement reconnue qu'en 1671 par un décret de Louis XIV créant l'Académie Royale d'Architecture, destinée à établir les fondements théoriques et constructifs de la bonne architecture, et à assurer la formation des futurs architectes.

Jusque là, des dessins généraux fixant les grandes lignes du projet étaient remis au commanditaire. Une fois validés, ils étaient annexés, paraphés *ne varietur* aux marchés d'ouvrage, souvent signés sous seing privé.

Quand l'opération était ambitieuse, des dessins complémentaires d'exécution étaient nécessaires. Réalisés au fur et à mesure de la construction par le maître d'œuvre, ils précisait la structure et le décor des ouvrages. Destinés aux entrepreneurs et artisans, ils étaient généralement détruits en fin de chantier.

A ce jour, et concernant le 14, aucun marché ni aucune pièce graphique d'origine n'avaient cependant pu être retrouvés. Mais c'était sans compter sur la vigilance d'IMHOTEP, le premier bâtisseur terrestre connu (2800 av JC), et l'entremetteur de FRANCOIS, le saint patron des architectes, qui sollicitèrent discrètement l'intervention déterminante de Jacques ROUZIOU.

Cet archiviste amateur passionné s'est investi depuis une douzaine d'années dans l'exploration méticuleuse des actes notariés disponibles aux Archives Départementales de Loire Atlantique. Il ne lui fallut que quelques minutes pour identifier la côte 4 E2 474 et le carton qui s'y trouvait.

Et ce fut vraiment avec une grande émotion que j'y pris connaissance d'une commande signée par le Sieur PAULUS le 26 janvier 1673, en présence de Maitre CHARIER, notaire à Nantes, à **Estienne BEDOY, architecte** et maçon. Y sont portés, dix ans avant le début des travaux et de façon relativement précise, les attentes de Nicolas PAULUS :

« ... les cheminées seront de tuffeau des Coustaux, bien blanc ... la remise des carrosses aura une hauteur de neuf pieds... il sera fait un passage dans les écuries le long de la cuisine qui conduira à la cour de derrière de quatre pieds de large... la cuisine (sera) pavée de grison (grès) et tous les planchers seront carrelés de bon carreau commun de Durtal... » (cf Annexe 1)

... et annoncé le versement d'une somme de 6.000 livres pour ce travail de conception, avec un premier acompte immédiat de 2.000 livres.

Un autre carton (côte 4 E2 2154) révéla l'existence d'un marché daté du 26 mai 1683 répartissant un acompte de 4.000 livres, entre Messieurs **Mathurin GROLLEAU, architecte** et entrepreneur, Claude DEMAZY, serrurier, et Guillaume DORSEPMALINE, charpentier, « ... à valoir sur le marché avec lui, touchant la maison que le dit PAULUS fait construire de neuf rue du Château...».

Deux autres cartons encore (côtes 4 E2 2164 et 2165) contenaient une dizaine d'actes établis par Me PETIT en 1683, 1684 et 1686, valant quittance aux entreprises intervenant sur le chantier et arrêtant, le 6 juillet 1686, le montant total des travaux réalisés à la somme de 27.941 livres (hors acquisitions des parcelles, démolitions des bâtiments existants et frais d'architecte).

Toutes précisions qui nous sont devenues accessibles grâce au patient travail de transcription effectué par Alain DELAVAL, ancien Chargé d'Etudes Documentaires à la DRAC maintenant à la retraite, qui a repris du service pour l'occasion. Qu'il en soit chaleureusement remercié !

Dans ces actes, il n'est plus fait mention d'Etienne BEDOY. A t'il été écarté ? Aurait il été convenu une répartition des tâches, avec le premier assurant la conception générale du projet et le second ayant davantage un rôle d'architecte d'opération, chargé de la conduite du chantier ? Ce point reste encore à éclaircir, mais la paternité du 14 rue du Château est maintenant bien établie avec un maître d'ouvrage, Nicolas PAULUS, la présence de deux maîtres d'œuvre, Etienne BEDOY et Mathurin GROLLEAU, et divers artisans et entreprises réalisant les travaux.

Des modifications conséquentes...

Des modifications importantes ont été apportées à l'immeuble au cours du XVIII^e siècle : agrandissement des baies, suppression de certaines allèges, modifications des croisées, pose de nouvelles ferronneries, modifications de l'aménagement intérieur des appartements mis au goût du jour avec la pose de parquets Versailles, l'installation de cheminées de marbres et de lambris.

Création également de multiples percements sur la façade sur rue pour l'accueil de commerces s'installant dans les remises à calèches.

A ce propos, on peut lire dans la rubrique « Avis » du journal « *les Affiches générales de la Bretagne* », daté du 15 mai 1778, l'entrefilet suivant :

« le sieur DANGLAS, fils, Tapiffier de la Ville, ... , à Nantes, tient un magasin afloiti de tous les objets relatifs à son état ; fcavoir, lits à la Polonnaise, à l'Italienne, à la Françaïse ; tentures de tapifferies de toutes les qualités, à perfonnages & verdure, depuis 30 livres l'aune jusqu'à 200 livres ; fauteuils de points, repräsentant les métamorphosés d'Ovide & les fables de la Fontaine, depuis 36 jusqu'à 150 liv. le deffus.

Il vend aussi des fauteuils garnis en damas de toutes couleurs ; cabriolets de velours d'Utrecht ; ottomanes, bergeres en gondoles & autres ; meubles d'acajou, de noyer, & en marqueterie, de toutes especes ; commodes à deffus de marbre ; glaces, pieds dorés, paravents de toile peinte ; tableaux, gravures : le tout à jufte prix. Il fait les commiffions pour les Provinces étrangeres.

Les personnes qui voudront choifir des objets de son commerce, en trouveront un très bel affortiment, en sa demeure, à l'Hôtel Paulus, à l'entrée de la rue baffe du château »

A défaut de disposer de documents détaillés, l'examen comparatif des « rolles de Capitation », ces listes de personnes payant l'impôt, relevées chaque année (de 1694 à 1789) maison par maison, rue par rue, permet d'approcher la période à laquelle ces transformations ont été conduites.

De 1695 à 1764, aucun changement majeur dans l'occupation de l'hôtel Paulus n'a été observé, pas d'apparition de commerçants, de même d'ailleurs pour tout le côté nord de la rue du Château. Cette rive reste l'apanage des « robins » et de quelques nobles. Aucun commerçant n'y réside, mis à part une coiffeuse, un tailleur et un cordonnier.

C'est donc pendant la dizaine d'années qui a suivi, que les travaux, tout au moins ceux concernant la façade principale sur rue, ont été réalisés, permettant notamment l'installation du Sieur DANGLAS, tapissier, évoqué ci-dessus.

Or cette période de 1765 à 1778 est précisément celle de la pleine activité de l'architecte voyer CEINERAY. Cela peut légitimement laisser à penser que ses notes et compte rendus aient pu garder trace de ce chantier important ayant eu un fort impact sur l'espace public.

Quant à la partie sur cour, elle a fait l'objet d'interventions très conséquente sur le bâtiment situé en fond de parcelle et accueillant jusque là uniquement les écuries en rez de chaussée.



La toiture est déposée et l'immeuble est rehaussé de deux niveaux plus combles avec création de deux niveaux de coursives pour desservir les nouveaux logements à partir de la cage d'escalier est. Une tourelle est construite en adossement sur cette nouvelle façade jusqu'au niveau des combles et équipée de toilettes, communes à tous les occupants d'un même étage.

Aux XIX^e et XX^e siècles, les modifications effectuées se concentrent essentiellement sur l'aménagement intérieur des logements, leur division en entités plus petites et leur équipement (sanitaire en particulier). Par contre, deux interventions sont effectuées dans la cour.

La première, relativement légère, porte sur la construction, côté SELECT, d'une petite loge (notée dans le cahier des charges de la copropriété, comme appelée à ne pas perdurer). La seconde, plus conséquente, concerne la création, en fond de cour, d'une façade bois devant l'entrepôt installé dans les anciennes écuries accueillant la « *Droguerie du Balai d'Or* », gérée par la propriétaire de l'immeuble, puis par sa fille, Mme CROCHET.

Ce local sera profondément remanié dans les années 1950 avec la destruction d'une partie de la façade créée au XVIII^e, pour créer une large ouverture permettant le stockage pendant quelques années de marchandises appartenant aux Grands Magasins DECRE.

Cinq autres commerces sont présents dans l'immeuble en 1963 : à gauche du porche un vaste magasin à usage de café – le « *SELECT* » – (Mme THOMAS) et un magasin d'alimentation (M Mme DAVID-BRAS), à droite un magasin d'électricité (M LEFORT) ainsi qu'une brasserie (Mme GLASSER) et une salle de billard avec ping-pong à l'étage, où s'installera en 2001 le restaurant italien « *SAN MARCO* ».

... mais un état d'origine encore très présent

Malgré tout cela, l'état d'origine peut encore être lu aisément, principalement sur les façades. Sur rue, les bandeaux filants en appui sont encore très visibles.

De même pour l'appareillage harpé présent sur toutes les façades donnant sur la cour, qui semble une persistance des effets en faveur sous le siècle précédent. Et celles-ci disposent encore (côté ouest) d'une partie de leurs ouvertures avec croisées à meneau de bois, plutôt caractéristiques de la première moitié du XVII^e siècle.

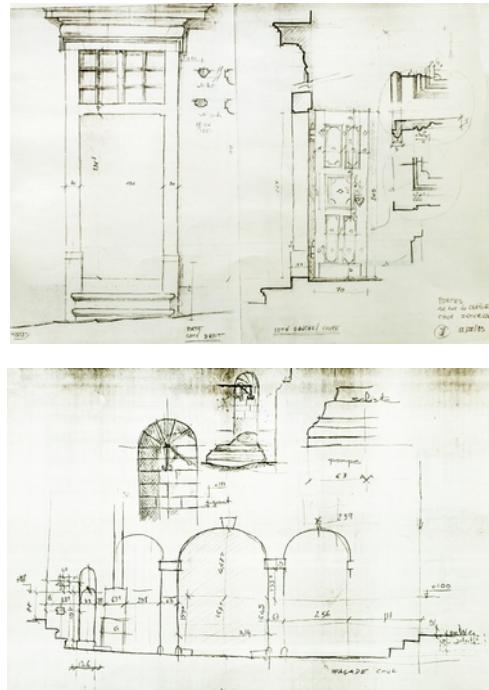
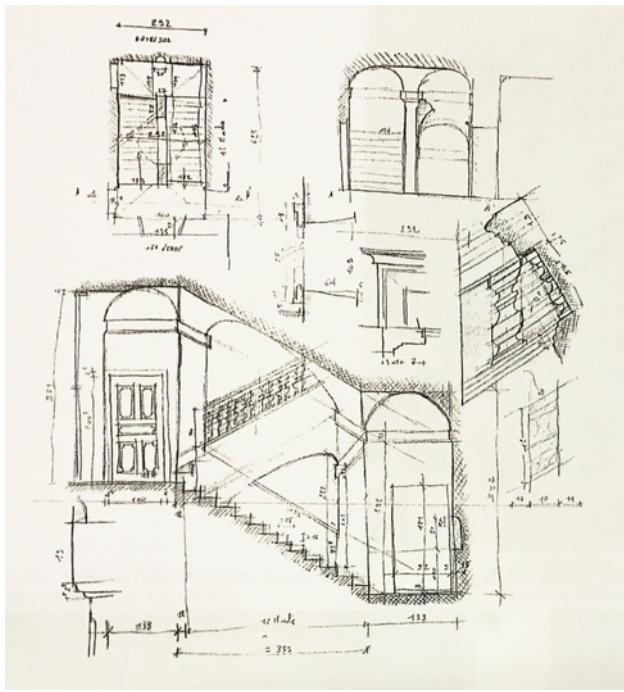
Les lucarnes, tant sur cour que sur rue, n'ont pas été modifiées : la lucarne centrale sur rue, pyramidale, est plus haute que celles des pavillons latéraux, galbées avec ressaut, dans le même esprit que celles de la cour.

Sur la façade principale on distingue, gravée dans l'enduit de la lucarne centrale, la date « 1684 ». A l'intérieur, côté est au 2^e étage sur rue, un « cuir » placé au-dessus d'une porte intérieure indique « *Hôtel édifié en l'année 1683, propriété de L Brassete 1877* ». Deux éléments qui, au passage, corroborent la date de construction trouvée dans les actes notariés et concourent à écarter définitivement les hypothèses formulées un temps d'une date de construction antérieure.

Les menuiseries des portes d'entrée, du portail principal comme des portes d'accès aux escaliers de la cour, sont absolument intactes.



Certaines ont conservé leurs ferronneries et serrures d'époque et sont d'une facture qui relève plutôt de la fin de la première moitié du XVII^e siècle.



Détails d'architecture - Jean Pierre LECONTE - 1989

De même d'ailleurs pour les escaliers dont la forme est proche des exemples donnés par Le MUET dans son ouvrage de 1624 et dont l'influence sera particulièrement forte jusqu'aux années 1650. Edifiés sur voute en berceau avec mur d'échiffre partiellement ouvert, ils présentent une rambarde pleine avec balustres sculptées.

D'autres éléments d'architecture intéressants sont encore présents, ici ou là : les vestiges d'un (probable) silo à grain dans une des anciennes écuries du fond de cour, des portes anciennes d'origine dans certains logements des combles, les cheminées monumentales de chacune des cuisines du rez de chaussée, le puits de la cour...



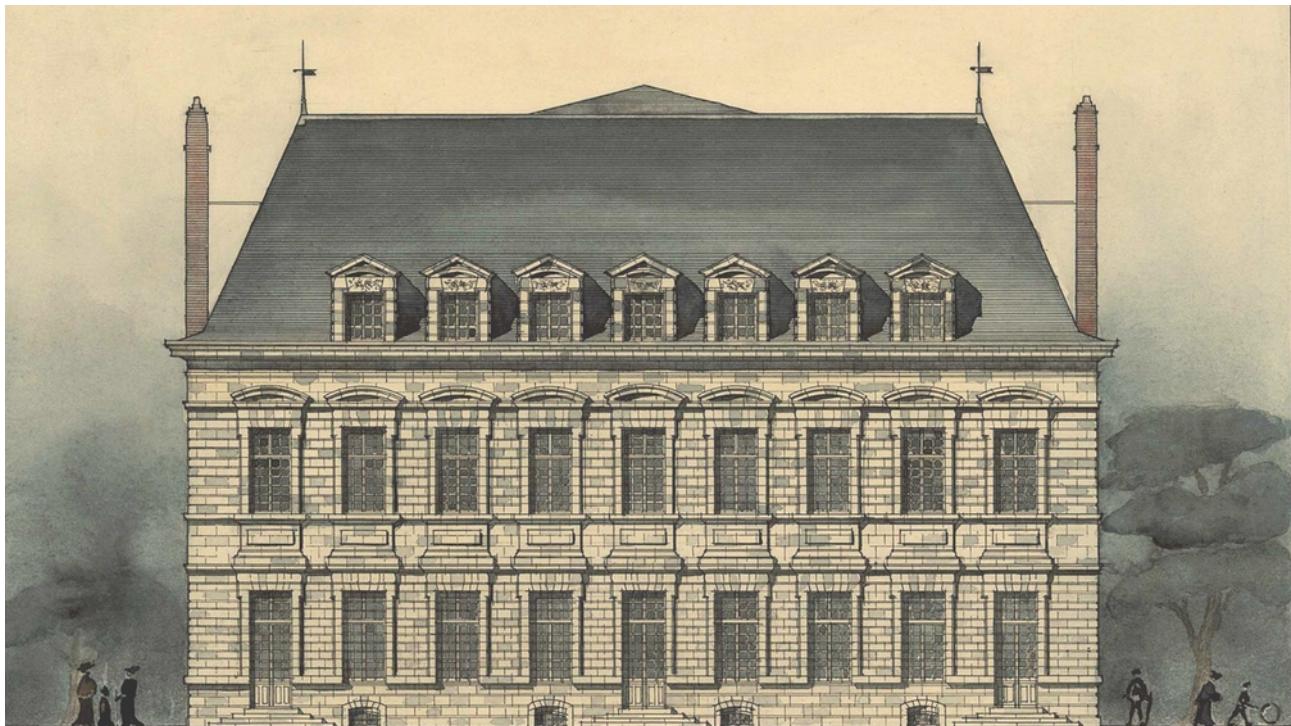
Mais quoiqu'il en soit, et même si elle exprime certains archaïsmes, la forme architecturale globale de cet immeuble est véritablement représentative du Grand Siècle.

Elle n'a pas d'égale à Nantes où fort peu de constructions de cette période nous sont parvenues intactes. Beaucoup ont été détruites et d'autres irrémédiablement détériorées.

En effet, avec le recul que permet les siècles écoulés, on peut constater que la quasi totalité des somptueuses demeures existants au XVII^e dans cette partie huppée de la ville close a disparu.

Qu'il s'agisse du logis du sieur de la Colinière (en face de l'hôtel de Ville actuel), l'hôtel de Briord, ancienne propriété de Pierre Landais et habitation des gouverneurs du Château au XVIe siècle, l'hôtel de L'Espinay (proche de la place St Pierre), l'hôtel d'Espinoze (sur la place St Vincent), l'hôtel de la Suze (sur l'ancienne rue Notre Dame)... et beaucoup d'autres encore.

Seuls quatre immeubles de cette période existent encore dans leur quasi intégralité.



Hôtel de Rosmadec, façade côté jardin – architecte Jacques MALHERBE – Aquarelle Maurice DIGO (1910)

Trois d'entre eux, l'Hôtel de Rosmadec (1653), aujourd'hui intégré au site de l'Hôtel de Ville, l'hôtel de Chateaubriand aussi appelé « Maison de la Papotière » (construit au XVe et fortement remanié aux XVIIe et XVIIIe) au 13 rue de Briord et l'hôtel de Villeneuve (1654) également dénommé Hôtel de l'Isle du Fief au 3 rue du Château, ont été édifiés par des seigneurs nobles et puissants.

Le quatrième « *survivant* » est donc le 14 rue du Château (1683), construit à l'initiative d'un simple particulier, banquier certes, mais ne disposant ni des titres ni des moyens financiers de ses illustres voisins.

Belle ironie de l'Histoire donc, que de voir l'architecture civile du XVIIe siècle magnifiquement représentée à Nantes par l'initiative d'un « *modeste* » robin qui, de toute évidence, a réalisé là l'oeuvre de sa vie !

Et il y est parvenu grâce au concours de deux architecte-entrepreneurs de talent, Etienne BEDOY et Mathurin GROLLEAU, qui ont fort bien su tirer parti d'une emprise foncière complexe.

Une restauration de grande qualité à mener à son terme

Après une première tranche réalisée en 2002, les travaux de restauration qui s'achèvent actuellement (réseaux, façades sur cour, porche d'entrée et cour intérieure) mettent en valeur de façon éclatante la qualité architecturale du 14 et donnent aussi à découvrir ses principales transformations depuis l'origine.

L'aide de l'Etat et des collectivités a été décisive pour permettre aux 28 membres de la copropriété, soutenus par le syndic BOURCY et les quatre architectes successifs en charge de l'immeuble, Jean Pierre LECONTE, Pascal ROUAUD, Philippe PERRON et Frédéric MAURET, d'engager ces interventions.

Il est très important (voire indispensable) qu'elle accompagne encore les tranches à venir, et notamment celle qui entreprendra la restauration de la façade principale sur rue.

Vingt cinq ans ont été nécessaires pour réaliser les travaux qui se terminent actuellement.

Gageons que l'élan donné ne faiblira pas et que les nantais(es) pourront (re)découvrir dans la décennie qui vient, l'intégralité des qualités architecturales de l'un des immeubles majeurs de leur patrimoine collectif...

... qu'il faut dorénavant appeler « **Hôtel PAULUS du FONTENY** » et dont les architectes furent **Etienne BEDOY** (... - 1719) et **Mathurin GROLLEAU** (1639 - 1707).



Laurent VILBERT
Urbaniste

laurentvilbert@gmail.com